



ILOTDRONES

Responsable pédagogique

Yohann ROUGET

yohann@ilotdrones.com

0692 74 64 82

<https://ilotdrones.com/>

Lieu de formation

En centre de formation au 32 allée
des rubis 97436 Saint Leu

Durée

35 heures en présentiel 7 H /jour sur 5
jours de formation, répartis comme suit :

- Module M1 - 14 heures
- Module M2 - 7 heures
- Module M3 - 14 heures

Tarif

2 300 euros HT/TTC pour
l'intégralité de la formation

Public visé

La certification concerne l'ensemble des
publics, salariés ou non-salariés,
susceptibles
d'utiliser un drone pour capter des
données dans un cadre professionnel.

Pré requis

- Pour les candidats disposant d'une
expérience significative du télépilotage
(parcours n°2), vérifiée au moyen d'un
test de télépilotage par l'organisme
labellisé, il est proposé un parcours de
formation allégé d'une durée minimale
de 35 heures.
- Capacité à comprendre une consigne
orale, à lire un document professionnel

Modalité et délai d'accès

- Inscription par mail, téléphone ou site
internet auprès d'ILOTDRONES.
- Planification de l'action de formation
dans un délai de 1 mois à la signature
de la convention ou contrat

Accessibilité Handicap

En cas de handicap, nous contacter pour la
mise en place d'adaptabilités

Certification Professionnelle Télépilotage professionnel de drones parcours 2

- Établissement soumis au contrôle pédagogique de l'État enregistré à la préfecture de la Réunion sous le numéro 98970435597
- labellisé par la fédération professionnel du drone civil « FPDC » et proposant des formations qualifiantes
- certifié Qualiopi par l'organisme AFNOR CERTIFICATION sous le N° 2020/87809.2
- formation conforme aux dispositions de la nouvelle réglementation applicable au 1er juillet 2018 et des nouvelles directives 2024 pour devenir télépilote de drone

Financement possible AGEFOS-PME -
l'OPCALIA- ARFOBAT, OPCO AKTO, AFDAS, Pôle Emploi, Région, éligible au
CPF, AGEFIPH...

Présentation de la certification

Le Certificat d'aptitude aux fonctions de télépilotage de drones, un gage de qualité, mis en place par la Fédération Professionnelle des Drones Civils.

Il garantit aux candidats qu'ils sont formés par un organisme dont les compétences, l'expérience et le matériel ont été contrôlés par la Fédération Professionnelle du Drone Civil et qu'ils seront évalués en toute neutralité et transparence et selon les mêmes critères quel que soit l'organisme de formation dans lequel ils ont été formés.

Objectifs pédagogiques

La certification permet de développer et de valider les compétences pratiques des utilisateurs de drones civils à usage professionnel conformément aux dispositions du décret n° 2018-67 du 2 février 2018 relatif à la formation exigée des télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord à des fins autres que le loisir.

Contenus pédagogiques

- M1 : Préparer le vol mission dans le cadre de la catégorie Open et de la catégorie spécifique.
- M2 : Préparer le vol machine dans le cadre de la catégorie Open et de la catégorie spécifique.
- M3 : Télépiloter un drone civil à usage professionnel en situation normale dans le cadre de la catégorie Open et de la catégorie spécifique.
- Télépiloter un drone civil à usage professionnel en situation anormale dans le cadre de la catégorie Open et de la catégorie spécifique.

Méthodes pédagogiques

Notre centre de formation dispose de 15 drones de dernières générations, une salle de cours et un terrain d'entraînement basés à Saint Leu.

Moyens d'encadrements

3 instructeurs avec licence ULM, BAPD et CATS ayant une expérience aux drones de plus de 3500 H de vols / an

Séances de pilotage en double commande, avec un instructeur qui saura vous guider dans toutes vos étapes d'apprentissage.

Une partie de la formation pratique se fera en mode manuel, en cas de panne des systèmes automatiques, les télépilotes sauront ramener indemne leurs appareils. La formation sera donc plus exigeante, mais votre niveau de pilotage le sera tout autant en fin de stage.

Modalités d'évaluations

- Repérage des acquis des candidats en organisme de formation habilité.
- Formation en organisme de formation habilité alternant des apports théoriques et méthodologiques, des mises en situation pratiques de préparation de mission et des mises en situation pratiques de télépilotage de drones en situation réelle.
- Accès illimité et offert à une plateforme QCM pour la préparation à l'examen CATS
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction